

Edmonton, le 28 septembre 2021

Honorable Adriana LaGrange  
Ministre de l'éducation  
204 Legislature Building  
10800 - 97 Avenue  
Edmonton, AB T5K 2B6

Honorable Jason Copping  
Ministre de la santé  
423 Legislature Building  
10800 - 97 Avenue  
Edmonton, AB T5K 2B6

Madame la ministre,  
Monsieur le ministre,

Le Conseil scolaire Centre-Nord opère des écoles francophones sur un large territoire en Alberta. Nos élèves profitent d'une éducation de grande qualité dans des écoles bienveillantes qui ont, depuis le début de la pandémie, réalisé un travail extraordinaire afin de réduire les risques de propagation du virus de la COVID-19. Nos équipes ont suivi les directives émises par les autorités de la santé publique tout en augmentant le degré de mise en place de certaines actions afin d'assurer un environnement scolaire sécuritaire et sain pour nos élèves et nos employés.

La rentrée scolaire 2021-2022 s'est effectuée dans un climat d'incertitude quant aux mesures à mettre en place afin d'assurer des milieux scolaires sains et sécuritaires. Les récentes annonces gouvernementales du 15 septembre sont certainement un pas dans la bonne direction afin de rassurer nos élèves, nos familles et nos employés dévoués qui œuvrent dans des conditions complexes depuis mars 2020. Bien que nous recevions positivement les plus récentes mesures exigées par le gouvernement, une initiative supplémentaire est nécessaire.

Nous vous demandons de remettre en place un programme permettant le retraçage des cas positifs dans les écoles. Sans nécessairement retourner aux pratiques élargies d'isolement préventif de l'année dernière, il nous semble impératif que les autorités scolaires soient dans une position d'informer officiellement les intervenants dans les écoles lorsqu'un cas positif de la COVID-19 est confirmé. Présentement, les autorités scolaires sont placées entre la responsabilité de protéger la vie privée lorsqu'informées des cas positifs de manière informelle et celle d'assurer une transparence avec les familles et nos employés. Il semble normal et acceptable que les autorités de la santé publique poursuivent leur travail avec les conseils scolaires afin de partager l'information pour aider les personnes concernées à prendre des décisions éclairées.

Madame la ministre LaGrange et monsieur le ministre Copping, nous vous demandons de l'aide pour remettre en place un mécanisme qui permettra à nos écoles de mieux opérer. Le retraçage des cas de manière officielle par le ministère de la Santé (Alberta Health Services) jouera un grand rôle pour éviter que nos milieux scolaires ne deviennent des lieux de propagation du virus de la COVID-19. Il est clair qu'avec le portrait actuel de la situation dans notre province, la COVID-19 ne peut pas être simplement traitée comme une autre maladie respiratoire. Le retour d'un protocole de retraçage des cas positifs dans les écoles est impératif.

Le Conseil scolaire Centre-Nord vous prie de croire que nos écoles sont fortement engagées dans la lutte contre la COVID-19. Depuis le début de la pandémie, nous avons agi de manière conscientieuse et toujours dans une vision d'assurer la santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel. Nous vous demandons de nous aider davantage en remettant en place un mécanisme de suivi des cas positifs afin de mieux gérer nos milieux scolaires.

Nous demeurons disponibles pour vous rencontrer et discuter avec vous de ce sujet ou toute autre thématique qui pourrait nous aider à contrer la pandémie.

Cordialement,



Tanya Saumure  
Présidente

Cc      Reginal Roy, Président, Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta  
          Dre Deena Hinshaw, Chief Medical Officer of Health, Alberta Health